

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2018

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE – Adjointes - Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Alain FAURE - Madame Catherine FILIPOV - Monsieur Jean-Claude LE MOINE - Madame Martine LETARTRE - Monsieur Olivier PONTHEIU.

Excusés : Madame Michelle LEGRY donne pouvoir à Mme Martine LETARTRE - Monsieur Jean-Paul HAUVEL donne pouvoir à M Alain FAURE - Monsieur Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT.

Secrétaire : Monsieur Olivier PONTHEIU.

- Informations de Monsieur le Maire

- M le Maire demande une minute de silence en hommage à Mme POURQUÉ Elisabeth tout récemment décédée. Elle a été vice-présidente en 1982 puis présidente de 1989 à 2011 du Tennis club de Villerville.
- La demande pour le retour à la semaine de 4 jours est acceptée par l'académie de Caen pour la rentrée de septembre 2018.
- Récapitulatif des travaux effectués à l'église :
  - Intervention électrique (chaudière) : 1 147€56,
  - Changement de brûleur (chaudière) : 2930€,
  - Remplacement de la porte d'entrée (accès chaudière) : 2 136€

- Compte Administratif 2017

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	1 471 342,45€
Dépenses	1 343 003,22€
Total excédentaire de	128 339,23€

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	562 480,43€
Dépenses	486 344,41€
Total excédentaire de	76 136,02€

**Résultats budgétaires de l'exercice 2017 : excédent de 204 475,25€**

Accord du Conseil

- Approbation du Compte de Gestion 2017

Accord du Conseil

- Affectation des résultats

VU l'approbation du conseil municipal pour le compte administratif 2017, donnant un résultat de clôture à la fin de l'année 2017 de :

En section d'investissement	76 136,02€
En section de fonctionnement	128 339,23€

VU l'état des restes à réaliser de la commune au 31 décembre 2017, en section d'investissement, qui s'élève à 115 800,00€.

Nous n'avons pas besoin de financement.

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 517 791,31€ au compte R 002 et de l'excédent d'investissement de 135 278,09€ au compte R 001.

Accord du Conseil

- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Les taux des taxes n'auront pas été augmentés par la commune **depuis 1997 soit 21 années.**

Les taux des trois taxes directes locales ont été votés en 2017 selon le détail ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Taxe d'habitation	9,51%
Taxe foncier bâti	9,91%
Taxe foncière non bâti	20,68%

**Il est proposé de maintenir les mêmes taux (pas d'augmentation) pour 2018.**

Accord du Conseil

- Attribution des subventions 2018

<b>DEMANDES</b>	<b>VOTE</b>
ARIM	2 000 €
Bibliothèque pour tous	2 000 €
BTP CFA	60 €
Comité liaison anciens combattants	150 €
Conférence St Vincent de Paul	100 €
Coopérative de l'école de Villerville	800 €
Croix Rouge Française Deauville Trouville	100 €
Ecole du Chat	60 €
Fond Solidarité Logement	124 €
Jeudi d'Antan	1 000 €
Les Restos du cœur	100 €
MFR Blangy Espaces verts	60 €
Secours de la Côte Fleurie (Trouville)	100 €
SNSM Honfleur	100 €
SNSM Trouville	100 €
Société des courses (Clairefontaine)	150 €
Théâtre Catherine de la Porte	350 €
US Villervillaise	3 000 €
Villerville et compagnies	5 000 €
	-----
<b>Total</b>	<b>15 354 €</b>
SPL Promotion du Tourisme	22 230 €
SPL Animations + Payé par Mairie en 2017	30 385 €
SPL Marketing Territorial	1 500 €
Solde à payer sur 2017	16 084 €
Sans affectation	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 553 €</b>

Accord du Conseil

- Budget primitif 2018

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal, le budget primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement 1 600 721,00€
- Section d'investissement 1 146 394,00€

Accord du Conseil

- DETR 2018

Proposition de déposer 2 dossiers auprès de la Sous-Préfecture :

- Réfection de voirie Allée du jardin Madame pour un montant de 79 332,00€ HT soit 95 198,40€ TTC.
- Installation d'1 bloc WC automatique rue des Bains pour un montant de 22 950,00€ HT soit 27 540,00€ TTC.

Accord du Conseil

- Demande de subventions de ravalement :

Demande de subvention pour l'habitation située au 42 rue Maréchal Foch pour des travaux de ravalement d'un montant de 1 116,50€.

Proposition d'une subvention de 111,65€ soit 10% du montant TTC des travaux.

Accord du Conseil

- Ouverture de la promenade : liaison entre le parking des fossés vieux et le site des activités nautiques.

Proposition de régler le tiers des frais notariés nécessaires à ce projet, sachant que le reste est payé par les 2 riverains concernés.

Accord du Conseil

- SPL : Contrat de concession pour organisation des animations

Proposition d'autoriser M le Maire à signer la convention qui définit les animations prévues ainsi que les coûts engagés.

Accord du Conseil

- Saisonnier

Proposition d'embaucher 1 personne pour un emploi polyvalent (ASVP et nettoyage du rivage, balayage de la promenade et des escaliers d'accès à la mer) à temps complet du 10/07/18 au 25/08/18.

Accord du Conseil

- Dotation de matériel 2018

- Vente ambulante (glaces, boissons...):

Du 01/05/18 au 31/08/18 au niveau de la promenade des Graves pour 900€ + consommation de fluides

- Jeux gonflables :

Au-dessus du parking du calvaire pour 560€ (cabanon 500€, 24 transats + 4 tables + 2 chaises pour 24€) + consommation de fluides

- Location logement (au-dessus du garage) :

Du 01/07/18 au 15/08/18 pour 500€ la saison

Accord du Conseil

- Motion de soutien au maintien impératif des urgences de Cricqueboeuf

Demande de soutien des médecins hospitaliers et libéraux et des directeurs de santé de la Côte Fleurie pour le maintien du service d'urgence du Pôle de santé de la Côte Fleurie. Les urgences du Pôle de Santé de la Côte Fleurie sont menacées, l'Agence Régionale de Santé envisage de supprimer les astreintes de chirurgie et d'anesthésie-réanimation du site.

Accord du Conseil pour soutenir l'action des médecins hospitaliers et libéraux et des directeurs de santé de la Côte Fleurie pour le MAINTIEN IMPERATIF du service des urgences du Pôle de santé de la Côte Fleurie.

La motion sera transmise à l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire  
Michel MARESCOT

